



JEUNESSE ET ENTREPRISES
PASSERELLE **ENTREPRISES** / **ÉDUCATION** VERS L'EMPLOI DES **JEUNES**

EDITORIAL DU PRESIDENT YVON GATTAZ

Premiers en France

Episode 2 : l'apprentissage sort dubois*

L'apprentissage, cette magnifique formation alternée mi théorique mi pratique qui donne aux jeunes une qualification, incontestée et appréciée par les entreprises leurs futurs employeurs, a été créé en France par la première loi ASTIER en 1919, complétée par la seconde loi du même député en 1925 inventant la fameuse taxe d'apprentissage bien française dont on attendait des miracles. Mais ces miracles ne se sont pas produits.

Les raisons sont multiples : organisation complexe de cet apprentissage dans les entreprises formatrices, matières enseignées, temps consacré par l'encadrement, coût réel de cet apprentissage pour les entreprises, formation et qualification du personnel enseignant... Les études de nos experts AJE exposées lors du séminaire des Clubs AJE du 19 et 20 janvier 2017 ont clairement explicité ces nombreuses causes d'échecs. Mais parfois cette taxe d'apprentissage a en réalité exonéré moralement les plus petites entreprises, (souvent mal équipées pour cette formation) de tout effort interne, puisque, affirmaient les dirigeants, leur devoir civique était accompli par la taxe d'apprentissage qu'ils devaient payer « en compensation ».

L'apprentissage français trainerait-il quelques anathèmes irréductibles ?

Contrairement à la stratégie nationale allemande qui avait fait une confiance totale aux entreprises pour organiser et réaliser cette « formation duale », la France a, sans s'en rendre compte, déresponsabilisé ses dirigeants d'autant plus facilement que l'enseignement national, jaloux de ses priorités, a toujours contesté aux entreprises leurs capacités à enseigner et à former les jeunes.

Toutes ces raisons et quelques autres ont participé à l'échec relatif de cet enseignement alterné français qui ne forme à ce jour que quelque 400 000 apprentis, alors que l'Allemagne en réalise 1 500 000. De plus le statut allemand de salariés pour les apprentis facilite le recrutement... et améliore considérablement le taux de chômage (méthode BIT) des jeunes concernés en augmentant le dénominateur, ce qui réduit la fraction.

Encore première, l'association Jeunesse et Entreprises, dès 1986 a pris ce problème à bras-le-corps, et en 1991, elle a publié son troisième livre de « réflexion avant l'action » intitulé :

« Apprentissage et Entreprises »

qui a connu un grand succès, d'estime sinon de réalisation.

Aujourd'hui, donc 26 ans après le début de notre campagne, les sortants d'apprentissage trouvent un emploi dans les sept mois pour 55 à 80% d'entre eux, suivant le niveau de formation, de CAP à BTS. La plupart sont engagés par l'entreprise qui leur avait procuré le stage d'apprentissage et qui avait pu apprécier leurs qualités.

Pour 2017, AJE remet l'apprentissage et la formation alternée en tête de ses actions car ces formations sont essentielles pour l'emploi des jeunes, notre obsession.

Bravo AJE d'avoir été encore, dans ce domaine vital de l'apprentissage, parmi les **« Premiers en France » !**

Le Président
Yvon GATTAZ

Campagne AJE dans les Atribus



Grâce à l'aide de JC Decaux, AJE a pu afficher des messages pour rechercher des bénévoles pouvant lui apporter leur aide pour l'information, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes (Maxime d'actions de l'association).

13 villes en France et le 16^e arrondissement de Paris ont été couverts du 15 au 31 janvier par cet événement.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

Derniers jours pour nous verser votre taxe d'apprentissage !



D'avance nous vous remercions de votre soutien pour plus d'actions et réussite.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

Faciliter la formation en alternance : un défi à relever pour AJE !



En 2017, le Club AJE Paris a inscrit une nouvelle priorité à son programme : apporter une contribution à la réussite de la formation en alternance (Bac Pro BTS ou licence Pro)

[Lire la suite >>](#)

Un partenariat constructif dans l'intérêt des jeunes avec le Lycée Passy Saint-Honoré



Le Club AJE Paris a noué un solide partenariat avec le lycée Passy Saint-Honoré (Paris) qui s'est traduit autour de plusieurs axes significatifs notamment grâce à l'engagement du chef d'établissement Richard Lablée et de ses équipes.

[Lire la suite >>](#)

Les jeunes du lycée Hélène Boucher découvrent les « ateliers du digital » de JC Decaux



Grâce aux bénévoles du **Club AJE de Seine-Saint-Denis**, une classe du lycée Hélène Boucher (Tremblay-en-France de faire) et deux enseignants ont visité le site historique de JC Decaux, à Plaisir dans les Yvelines.

[Lire la suite >>](#)

« Entreprises : quoi de neuf dans vos métiers ? »

Rencontre Jeunes / Entreprises



Mercredi 22 mars, des responsables d'entreprises partenaires d'AJE, représentant différents secteurs d'activité (énergie, agroalimentaire, numérique, banque, assurance, environnement, hôtellerie), présenteront l'un de leur métier en forte évolution auprès d'un public composé de jeunes et d'enseignants dans l'auditorium de Scor.

[Informations et inscriptions >>](#)

Conférence-débat autour d'Yvon Gattaz « le goût d'entreprendre et la création d'entreprises nouvelles »



Inscrivez-vous à la conférence d'Yvon Gattaz sur « le goût d'entreprendre et la création d'entreprises nouvelles », qui aura lieu mercredi 7 Mars à l'Université de Paris-Est-Marne-la-Vallée en présence de Gilles Roussel, Président de l'Université Paris-Est-Marne-La-Vallée, et bien d'autres...

[Informations et inscriptions >>](#)



ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES
4 rue Léo Delibes - 75116 PARIS - Tél. : 01 47 55 08 40
Mail : aje@jeunesse-entreprises.com
Site internet : www.jeunesse-entreprises.com

SUIVEZ-NOUS



Ne pas répondre directement à ce mail.

Vous recevrez cette information sur votre adresse mail conformément à l'article 34 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Droit de reproduction et de diffusion réservés © AJE

[Je souhaite ne plus recevoir ces emails](#)